

C13-AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

PRÉPARATION DE L'ACHAT

ÉVALUATION DES IMPACTS LIÉS AU CYCLE DE VIE

Cette rubrique présente les principaux impacts décrits dans la rubrique [Problématique](#) de cette fiche (*version approfondie du guide*).

- Impacts économiques, liés au choix du type d'aménagement et à l'entretien qui en découle
- Pollution du sol si l'on utilise des **pesticides**
- Menaces sur la **biodiversité** si l'on plante des espèces envahissantes
- Impacts sur la santé du personnel d'entretien, liés aux émanations nocives des appareils et machines et à l'utilisation de produits pouvant être **nocifs**
- Pollution de l'air due aux émissions de produits ainsi qu'aux appareils et machines à essence
- Nuisances sonores induites par certains travaux d'entretien (tonte, taille, soufflage des feuilles, etc.)
- Consommation d'eau liée à l'arrosage

Les impacts liés à la culture des fleurs, plantes et arbustes achetés pour aménager les espaces verts ne sont pas traités dans cette fiche.

ANALYSE DES ACTEURS LIÉS À L'ACHAT

Les acheteurs – tout comme les chefs de projet, les utilisateurs, les fournisseurs et autres personnes en relation avec l'achat – peuvent agir de manière à atténuer les impacts liés au produit. Cette rubrique complète les rubriques «Critères d'achat» figurant plus loin dans cette fiche.

Qui peut agir?	Comment atténuer les impacts?
Responsable des espaces verts, chef de projet	> Privilégier les aménagements différenciés et adopter des mesures d'entretien respectueuses de l'environnement → Tous les impacts sont atténués
Responsable des espaces verts, chef de projet, délégué au développement durable	> Sensibiliser les utilisateurs aux bénéfices des aménagements différenciés (par exemple au fait qu'une prairie fleurie n'est pas un espace laissé à l'abandon) → Il s'agit d'un levier pour faire accepter l'aménagement différencié
Fournisseur	> S'assurer que ses propres fournisseurs respectent les principes du développement durable) → Tous les impacts sont atténués

ÉTUDE DE MARCHÉ

Cette rubrique présente quelques nouveautés liées au marché. Les informations détaillées se trouvent dans la rubrique [📁 Problématique](#) de cette fiche (*version approfondie du guide*).

Amendements pour sols

Le label écologique de l'Union européenne pour les amendements pour sols (fumier, compost matière végétale, fibre de bois, etc.) est de plus en plus répandu. Il garantit notamment l'absence de **tourbe** dans les produits ainsi que la non-contamination du sol par des **métaux lourds** ou par des bactéries.

Outils électriques avec batterie

De nombreux modèles fonctionnent avec une batterie (la plupart du temps au **lithium ion**), intégrée dans l'appareil ou portable. Même si la fabrication et l'élimination de la batterie engendrent des impacts sur l'environnement, on privilégiera les appareils électriques de ce type au vu des nombreux avantages qu'ils présentent par rapport aux appareils à moteur (moins de bruit, moins d'impacts sur le climat durant la phase d'utilisation, moins de vibrations pour l'utilisateur et moins de nuisances polluantes pour l'utilisateur et l'air).

CRITÈRES D'ACHAT : L'ESSENTIEL EN BREF

Cette rubrique présente quelques critères permettant de choisir un produit (espèce végétale, type d'aménagement, etc.) et un fournisseur (prestataire d'aménagement et d'entretien des espaces verts). Pour en savoir plus, voir la rubrique [📁 Critères d'achat approfondis](#) de cette fiche (*version approfondie du guide*) ainsi que la fiche [📖 E3-Bibliographie et webographie](#).

Choix du produit

Que choisir?	Comment vérifier?
Préférer les espèces végétales locales et dont la valeur écologique est élevée. Exclure toute plante envahissante. Privilégier les prairies maigres (plutôt que la pelouse d'ornement) et les plantes indigènes sauvages ou rares	→ Suivre les étiquettes Charte des Jardins ou ProSpecie-Rara pour le choix des espèces, tout en tenant compte de l'écosystème donné
Exclure les plantes toxiques dans les jardins et les parcs de jeux pour enfants	→ Voir la liste du centre Tox Info Suisse «Plantes toxiques sauvages ou de jardin»
Choisir des espèces peu gourmandes en eau et privilégier l'utilisation de systèmes d'arrosage économes en eau (par exemple récupérant l'eau de pluie)	→ Caractéristiques liées à l'entretien des espèces
Pour limiter la pollution atmosphérique et sonore, préférer les engins d'entretien électriques. Pour les appareils et machines à essence, privilégier les moteurs quatre temps ainsi que l'essence alkylée (au lieu d'essence ordinaire). Privilégier les machines équipées d'un filtre à particules , ainsi que celles dont le niveau sonore ne dépasse pas 90 dB(A)	

Choix du fournisseur

Qui choisir?	Comment vérifier?
Préférer les prestataires observant des principes de gestion différenciée des espaces verts (combinaison de différents types d'aménagements adaptés à chaque espace)	→ Vérifier la présence de critères tels que l'utilisation parcimonieuse d'eau, une préférence pour la lutte biologique et les engrais naturels ainsi que le respect de la biodiversité (en évitant une tonte trop fréquente et en n'enlevant les feuilles mortes qu'en cas de nécessité par exemple)